

Activités 6	Règlement d'une succession
Compétences	Mettre en œuvre les conseils du notaire en matière d'anticipation successorale Participer au règlement d'une succession
Tâches	Délimitation des savoirs au regard des indicateurs de compétences
<p>A2.6 T1- Rédaction de l'acte de notoriété</p> <p>A2.6 T2- Rédaction des actes nécessaires à la liquidation</p>	<p>L'enseignant rappelle l'intérêt de l'anticipation successorale, conseillée par les notaires, et étudiée dans l'activité 5 « Conduite d'un dossier de libéralités ». L'étudiant maîtrise les notions d'unions, de libéralités ainsi que celles sur la propriété et ses démembrements (cf bloc 7 : éléments fondamentaux du droit).</p> <p>Lors de la réalisation de cette activité, les notions, d'ordre, de degré, ainsi que celles de représentation et de fente successorales, sont présentées et cernées à l'aide de contextes. C'est aussi l'occasion d'étudier la détermination de la réserve héréditaire et de la quotité disponible ainsi que d'approfondir la prise en compte d'une donation effectuée antérieurement au décès (« réunion fictive » puis « rapport des libéralités »). Les différentes formes de legs et leur délivrance ou l'envoi en possession seront étudiés lors de l'analyse d'une dévolution testamentaire et en lien avec l'activité 5.</p> <p>À l'aide d'un dossier de succession, l'étudiant analyse la situation consécutive au décès afin d'identifier les ayants-droit et leur lien avec le défunt. L'étudiant prend en compte l'éventuelle présence d'un conjoint survivant pour déterminer leurs droits. Il est amené à distinguer la succession <i>ab intestat</i> de la dévolution testamentaire, à en analyser les conséquences sur la réserve héréditaire et la quotité disponible en cas de libéralités.</p> <p>Cette analyse préalable permet à l'étudiant de déduire les pièces nécessaires à la constitution du dossier, les règles civiles applicables et les projets d'actes utiles au règlement de la succession (attestation dévolutive le cas échéant, acte de notoriété, attestation immobilière, inventaire). La rigueur nécessaire à la collecte des pièces et à l'analyse des informations permet à l'étudiant de préparer efficacement le dossier et d'établir un projet de dévolution successorale adapté. L'enseignant insiste sur la finalité (en se référant aux articles du code civil) et l'utilité d'une dévolution successorale, introduite dans les autres actes de la succession.</p> <p>L'enseignant aura préalablement présenté la liquidation civile d'un régime matrimonial (Cf Activité 2 -Réalisation des actes notariés spécifiques en matière de désunion). À cet égard, l'enseignant insiste sur les effets du régime matrimonial et l'existence ou l'absence de libéralités lors de sa liquidation (Cf Activité 5 –Conduite d'un dossier de libéralités). L'étudiant est capable de distinguer la liquidation du régime matrimonial de celle de la succession.</p>